

Coronavirus. Comment l'Éducation nationale se prépare-t-elle face au risque d'épidémie ?

7-9 minutes

La question se pose déjà très concrètement pour les parents d'élèves de la zone C, rentrés de leurs [vacances](#) d'hiver lundi. Elle se posera aussi très bientôt pour ceux des zones B et A, dont les enfants reprendront respectivement les cours le 2 et le 9 mars. Comment l'école gère-t-elle la menace posée par le [coronavirus Covid-19](#), alors qu'il se répand désormais en [Europe](#) et qu'il a déjà fait deux morts en France, dont [un enseignant de 60 ans dans l'Oise](#) ?

> [Suivez notre direct consacré au coronavirus](#)

Dans les écoles, collèges et lycées, les autorités ont pris des mesures pour freiner la propagation du coronavirus et le gouvernement se dit prêt à assurer un enseignement à distance massif en cas de besoin, mais les questions et les inquiétudes subsistent. *Ouest-France* fait le point.

Les élèves rentrant de zones à risque priés de rester chez eux

Le ministère de l'Éducation a écrit, lundi 24 février, aux rectorats pour relayer les consignes du ministère de la Santé qui recommande que les élèves revenant de zones à risque, touchées par le coronavirus, restent chez eux. Ces recommandations étaient déjà en vigueur pour la Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao) et ont été élargies vendredi à Singapour puis dimanche aux

deux provinces italiennes de Lombardie et Vénétie ainsi qu'à la Corée du Sud.

Le ministère de l'Éducation recommande également aux établissements scolaires de reporter tout voyage scolaire en Chine et vers l'Italie du Nord et plus largement de « **reconsidérer la pertinence de tous les voyages scolaires vers les zones d'exposition** ».

Mais l'enseignant de l'Oise infecté au coronavirus, qui est décédé dans la soirée de mardi, ne revenait pas de ces zones à risque. De quoi reconsidérer les mesures de précaution à l'école ? Non, a répondu ce jeudi matin le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse [Gabriel Attal](#), sur *France Info*. « **À ce stade, la règle reste la même : si vous revenez d'un voyage ou d'un déplacement dans une des zones à risque, vous devez rester chez vous pendant 14 jours. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vous rendre à l'école** », a-t-il souligné.

Le ministère de l'Éducation n'a pas de chiffre global sur le nombre d'élèves et de professeurs qui ont été priés lundi par les autorités de rester chez eux durant 14 jours parce qu'ils revenaient d'une des zones touchées par le virus. Mais des exemples sont recensés dans de très nombreux établissements.

La fermeture d'établissements n'est pas « exclue »

Pourrait-on aller jusqu'à la fermeture temporaire des écoles, comme l'a demandé ce mercredi le Premier ministre au Japon ? « **On n'exclut rien par principe, on s'adapte à l'évolution de la situation** », a déclaré Gabriel Attal. C'est ce qu'il pourrait arriver au collège de Crépy-en-Valois, dans l'Oise, où le Français décédé enseignait. Il s'était mis en arrêt de travail le 12 février, deux jours avant le départ en vacances des élèves. « **Des annonces vont être faites dans la journée** » de jeudi concernant cet établissement en vue de la rentrée prévue lundi 2 mars, a assuré le secrétaire d'État.

Le recours aux cours à distance avec le Cned

Dans ces conditions, le ministère de l'Éducation se dit aussi prêt à mettre en place des cours à distance. « **Dans les établissements, il y a les environnements numériques de travail qui permettent déjà d'envoyer aux élèves des éléments à distance. Et puis si ça devait prendre des proportions plus importantes, avec des territoires entiers concernés, alors nous serions capables de déclencher de l'enseignement à distance massif. On est préparé pour cela** », a affirmé le ministre [Jean-Michel Blanquer](#), au micro de *France Inter*, mercredi.

Il doit s'effectuer via le Centre national d'enseignement à distance (Cned). Depuis le 4 février, des plateformes sont déjà ouvertes à destination des élèves des lycées français en Chine et au Vietnam, explique le Cned. « **Environ 2000 élèves sont concernés** », précise l'opérateur. « **Ils ont accès gratuitement à des séquences de cours et des exercices dans les principales disciplines.** »

Au niveau local, l'enseignement à distance s'organise déjà. Exemple au lycée Albert-Camus de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), quatre élèves parties en Italie pendant les vacances sont confinées chez elles. « **Deux d'entre elles sont en Terminale et la proviseure a promis que les cours seraient scannés et transmis** », affirme Valérie Marty, représentante locale de la fédération de parents Peep, inquiète de la « **continuité pédagogique** ».

Des soucis d'organisation pour les parents et les enseignants

Proviseurs et enseignants n'expriment pas d'inquiétude mais disent être « **dans le flou** » face aux directives à appliquer alors que de nombreux établissements sont encore fermés du fait des vacances scolaires. « **Les consignes du ministère de l'Éducation restent générales, nous en sommes à nous poser des questions entre**

provisseurs ; chaque établissement fait comme il peut, tout cela entraîne des incertitudes sur le terrain », explique Philippe Vincent, à la tête du premier syndicat des chefs d'établissement (SNPDEN).

La principale fédération des parents d'élèves FCPE explique depuis lundi que certains parents auront des difficultés à garder leurs enfants à la maison. « **C'est sûr que ça va compliquer la vie des familles, des entreprises** », a déjà reconnu Jean-Michel Blanquer. Anne, mère de famille en Bretagne vit ainsi un « **véritable casse-tête** » depuis lundi. « **Ma fille de 12 ans revient d'un séjour dans le Nord de l'Italie. On va respecter les recommandations et elle ne retournera à l'école que dans quatorze jours mais pour épargner notre petit dernier et pour pouvoir continuer notre travail, on va la mettre chez ses grands-parents durant ce temps de quarantaine** », raconte cette maman.

Lire aussi : [Coronavirus. Quels sont vos droits si vous ou votre enfant êtes placés en quarantaine ?](#)

Certaines situations posent particulièrement question. Comme au lycée Jules-Ferry à Paris, la proviseure est en attente d'une réponse du rectorat pour savoir si un élève de Première, de retour d'Italie du Nord, va pouvoir décaler ses épreuves de contrôle continu du nouveau bac qu'il devait passer cette semaine.

Dans un communiqué mercredi, l'Unsa-Éducation a demandé « **la tenue d'une réunion nationale et de réunions académiques et départementales avec les organisations syndicales pour se préparer collectivement à l'éventualité d'une crise sanitaire** ».

Partager cet article Un cours dans une classe de CP (photo d'illustration).

Coronavirus. Comment l'Éducation nationale se prépare-t-elle face au risque d'épidémie ?Ouest-France.fr

•

•

•